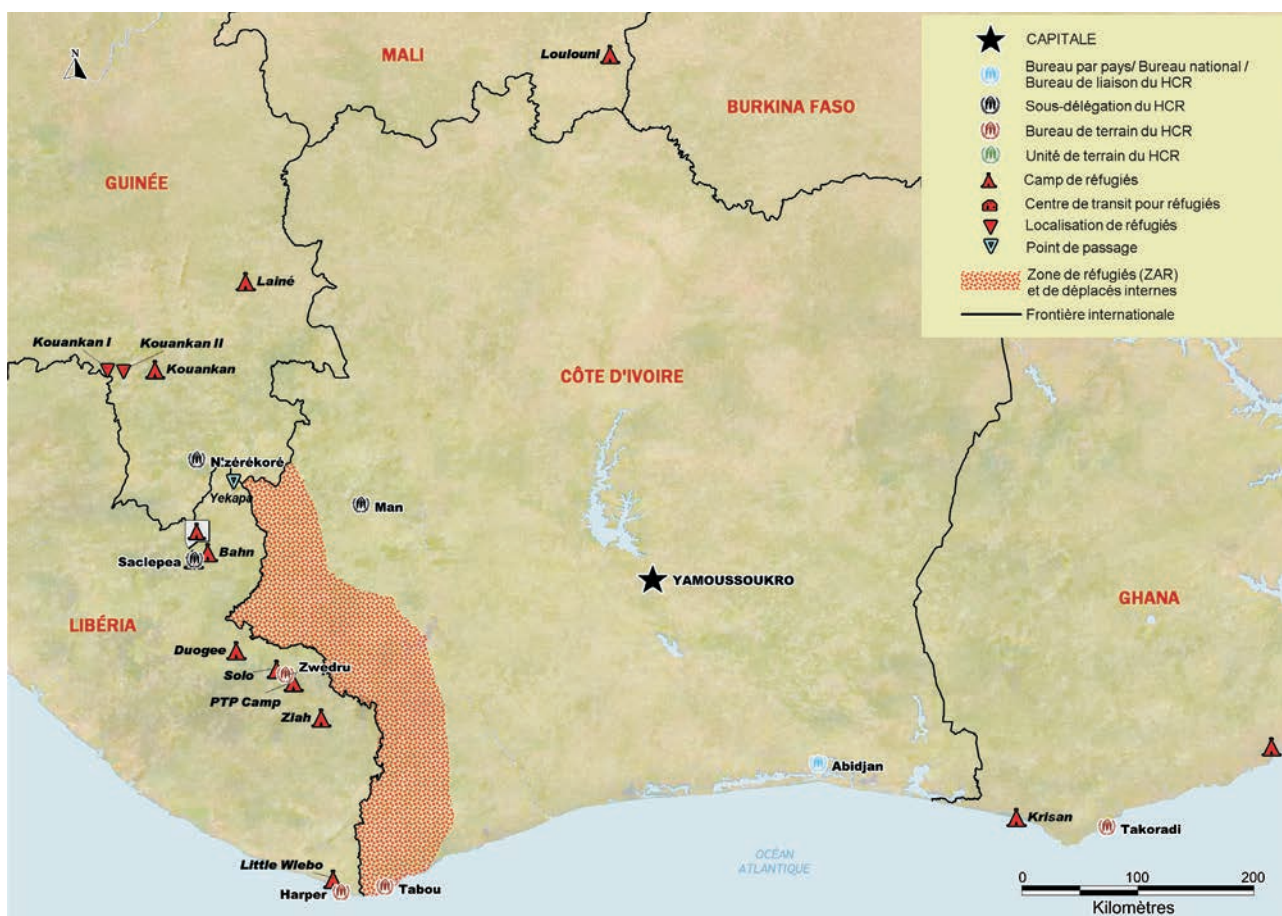


# CÔTE D'IVOIRE



## Faits marquants

- Au plus fort de la crise post-électorale qui a débuté à la fin de l'année 2010 et qui a atteint son paroxysme en 2011, environ un million de personnes (estimation) étaient déplacées de force en Côte d'Ivoire ou avaient fui dans des pays voisins. La Côte d'Ivoire accueillait également 24 000 réfugiés, essentiellement originaires du Libéria.
- Un grand nombre d'activités ont été entreprises en 2011 pour réduire le risque d'apatridie en Côte d'Ivoire ; dans ce cadre, quelque 21 000 personnes ont été naturalisées, ce qui porte à 125 000 le nombre total de naturalisations depuis 2010.

- Afin de faciliter le retour des Ivoiriens réfugiés dans des pays voisins, le HCR a conclu des accords tripartites avec les Gouvernements de Côte d'Ivoire, du Ghana, de Guinée, du Libéria et du Togo. Plus de 135 000 réfugiés, accueillis au Libéria pour la plupart, ont été rapatriés de leur plein gré en Côte d'Ivoire en 2011 et ont bénéficié d'une assistance à leur arrivée.
- Fin 2011, environ 467 000 déplacés internes avaient regagné leur domicile. Quelque 17 000 d'entre eux ont été conjointement transportés par l'OIM et le HCR jusqu'à leurs villages, où le Haut Commissariat et ses partenaires ont assuré leur protection et leur ont fourni des denrées alimentaires, ainsi que des articles ménagers de première nécessité, pour faciliter leur réintégration.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Libéria	23 700	23 700	53	43
	Pays divers	600	600	45	35
<b>Demandeurs d'asile</b>	Libéria	460	460	48	50
	Pays divers	210	210	33	21
<b>Déplacés internes</b>	Côte d'Ivoire	126 700	103 500	49	52
<b>Déplacés de retour</b>	Côte d'Ivoire	466 800	466 800	49	52
<b>Autres personnes rel. de la compétence du HCR</b>	Enfants et personnes à la charge de réfugiés	900	900	49	96
<b>Réfugiés rapatriés<sup>1</sup></b>	Libéria	135 100	135 100	49	52
	Pays divers	100	80	49	52
<b>Total</b>		<b>754 570</b>	<b>731 350</b>		

<sup>1</sup> La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés ivoiriens rapatriés, soit 135 200 personnes.

## | Environnement opérationnel |

Le début de l'année a été marqué par une dégradation rapide de la sécurité, en raison des combats acharnés qui ont suivi les élections présidentielles de 2010. Lorsque les hostilités ont pris fin en mai 2011, la population déplacée se trouvait principalement dans l'ouest du pays, mais un grand nombre de personnes étaient également déplacées à Abidjan et dans la région environnante. À la fin de l'année, la population déplacée avait fortement diminué et ne comptait plus que 127 000 personnes, résidant pour la plupart dans des communautés d'accueil et dans 30 zones d'installation à travers le pays.

Au cours des six premiers mois de mandat du nouveau Gouvernement, la priorité a été de rétablir les structures administratives qui avaient été endommagées voire totalement détruites pendant le conflit, ainsi que de réparer les infrastructures. Avec le rétablissement progressif des services de sécurité civile et des services publics, les préfectures et administrations locales ont lentement repris leur travail à la fin de l'année.

Pendant les troubles, environ 19 000 logements ont été endommagés dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Malgré la difficulté de reconstruire dans un environnement massivement dévasté, plus de 135 000 réfugiés sont revenus spontanément du Libéria et d'autres pays voisins pour reprendre le cours de leur vie.

L'instabilité et les contraintes logistiques ont dans un premier temps empêché le HCR et les autres acteurs humanitaires d'atteindre les populations touchées. À la fin du premier semestre cependant, la distribution d'articles alimentaires et non alimentaires était assurée régulièrement dans les communautés de retour. Le suivi de la protection, ainsi que le suivi spécifique d'affaires en rapport avec des violences sexuelles et sexistes ou des mauvais traitements infligés à des enfants, ont été renforcés.

Dans toutes les zones de retour, des activités ont été entreprises pour promouvoir la réconciliation et la cohésion sociale des communautés. Le HCR a aménagé le camp de Nahibly à Duékoué pour décongestionner le site de la mission catholique, où plus de 25 000 personnes déplacées avaient trouvé refuge au plus fort de la crise. À la fin de l'année, le HCR et l'OIM avaient transféré plus de 12 000 personnes qui s'étaient déclarées prêtes à déménager dans le camp de Nahibly.

L'insécurité générale qui régnait à Abidjan lors de la crise politique a suscité des réactions xénophobes au sein de la population, de sorte que près de 900 réfugiés libériens ont cherché abri et protection dans le complexe du HCR dans la capitale, où ils sont demeurés plusieurs mois. Quelque 450 membres de ce groupe ont été rapatriés par avion d'Abidjan à Monrovia. De plus, quelque 650 réfugiés libériens ont regagné leur pays d'origine au sein de convois organisés par le HCR. L'Organisation a offert une aide financière pour soutenir l'éducation, l'intégration sur place et les activités génératrices de revenus et améliorer ainsi la situation difficile des réfugiés restés en Côte d'Ivoire.

## | Réalisations et impact |

### ○ Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs du HCR dans le pays étaient d'édifier des régimes d'asile efficaces et équitables, de trouver des solutions durables à la situation des réfugiés originaires du Libéria ou d'autres pays, de soutenir la réintégration des Ivoiriens rentrés dans leur localité d'origine et de faciliter le retour des déplacés internes. Le Haut Commissariat a travaillé en étroite collaboration avec d'autres organismes onusiens, le Gouvernement et des organisations nationales et internationales, afin d'assurer la viabilité de ses projets et de contribuer à la prévention des cas d'apatridie. Dans les zones de retour et de déplacement, une aide

Camp de déplacés internes aménagé dans la mission catholique de Duékoué.



HCR / F. DE WOELMONT



humanitaire a été dispensée dans le cadre de l'approche modulaire. Le HCR a assumé le rôle de chef de file des modules chargés de la protection ainsi que des abris et des articles non alimentaires, partageant cette fonction avec l'OIM pour le module de coordination et de gestion des camps.

### Environnement de protection favorable

- Afin de faciliter le retour des Ivoiriens réfugiés dans les pays voisins, des accords tripartites ont été conclus par le HCR et les Gouvernements de Côte d'Ivoire, du Ghana, de Guinée, du Libéria et du Togo.
- Un projet de loi sur l'asile a été élaboré et soumis pour ratification à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement s'est engagé à ratifier la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie et la Convention sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, adoptée par l'Union africaine en 2009.

### Procédures de protection équitables

- De nombreuses activités ont permis de réduire le nombre de cas potentiels d'apatridie. Au nombre de ces activités, citons la réémission de décrets de naturalisation, la constitution d'une base de données de tous les citoyens naturalisés, la fourniture d'équipements aux entités administratives chargées de l'enregistrement des naissances, l'établissement de cartes de nationalité et la prolongation des décrets collectifs de 1995 sur la nationalité. Quelque 21 000 personnes ont ainsi acquis la nationalité ivoirienne en 2011.
- Plus de 14 200 documents administratifs, tels que des certificats auxiliaires remplaçant des certificats de naissance, des titres de voyage, des certificats de mariage et des attestations de statut de réfugié, ont été fournis à des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- Conformément à ses responsabilités en matière de protection, le HCR a dispensé, dans le cadre de son travail au sein du module de protection interorganisations, une formation sur les droits de l'homme et le droit international, les principes de l'état de droit, la violence sexiste, la protection des populations vulnérables et la citoyenneté à 140 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire.
- De plus, le HCR a étoffé ses effectifs de suivi de la protection, en particulier dans les zones de retour situées à l'ouest du pays. Le nombre d'observateurs a été augmenté de 20 à 49 et cette augmentation a permis au HCR d'étendre sa surveillance à quelque 195 localités. Les informations collectées par les observateurs ont été utilisées pour des actions de plaidoyer auprès des autorités administratives et militaires locales, ainsi que pour appuyer des solutions durables.
- Le HCR a également offert une aide juridique à 65 réfugiés dont les affaires ont été portées devant les tribunaux.

### Besoins et services essentiels

- Au cours de l'année, le HCR a veillé à ce que les réfugiés urbains reçoivent une assistance médicale, y compris dans les cas d'urgence, et qu'ils puissent bénéficier de consultations et d'hospitalisations. Plus de 9 700 consultations et procédures médicales ont été assurées. Pour lutter contre le VIH et le sida, trois séances de dépistage ont été organisées à

l'intention de près de 600 personnes et plus de 500 personnes ont assisté à des sessions de sensibilisation.

- Afin d'améliorer les systèmes de santé régionaux, des équipements ont été offerts à des dispensaires dans l'ouest du pays et une maternité endommagée lors de la crise post-électorale a été remise en état. La distribution de quelque 2 400 moustiquaires a permis de réduire le risque de paludisme, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants en bas âge.
- Six salles de classe ont été remises en état dans deux écoles de Tabou ; quelque 1 700 élèves de primaire ont reçu des trousseaux scolaires comprenant cahiers, crayons, stylos et cartable ; enfin, 13 étudiants réfugiés ont bénéficié de bourses de l'Initiative Albert Einstein pour les réfugiés universitaires (DAFI). De même, 56 étudiants, des femmes pour la plupart, ont reçu une formation professionnelle.

### Autogestion et participation communautaires

- En octobre, le HCR a réalisé des évaluations participatives avec des réfugiés et des déplacés internes, les informations obtenues devant servir de point de départ à la planification des activités et à la détermination des besoins prioritaires. Des projets générateurs de revenus ont aidé près de 200 réfugiés à acquérir une certaine autonomie financière et facilité leur intégration au sein de la collectivité locale.
- Un marché a été construit à Carrefour à Duékoué, au bénéfice des commerçantes précédemment déplacées et de celles qui étaient demeurées dans la région. Ceci a encouragé la coexistence pacifique et contribué à la cohésion sociale, ainsi qu'à la réconciliation, dans une région qui avait été déstabilisée pendant la crise post-électorale.

### Solutions durables

- Entre avril et décembre 2011, le HCR, l'OIM et leurs partenaires ont transporté plus de 6 600 personnes déplacées jusqu'à leur localité d'origine, en particulier à Abidjan et dans les alentours de la capitale. Les déplacés de retour et les personnes vulnérables des villages qu'ils avaient regagné ont bénéficié de distributions d'articles non alimentaires destinées à faciliter le processus de réintégration.
- Quelque 135 000 Ivoiriens réfugiés dans des pays voisins ont regagné de leur plein gré la Côte d'Ivoire en 2011 ; quelque 1 700 d'entre eux ont participé à des mouvements de rapatriement organisés depuis le Ghana et le Togo, et 7 500 réfugiés qui étaient spontanément rentrés du Libéria ont bénéficié de services de transport assurés à partir de la frontière par le HCR. Les rapatriés de ce dernier groupe ont reçu des ustensiles de cuisine et des articles ménagers. Quelque 25 000 colis d'articles non alimentaires ont été distribués à tous les groupes de rapatriés en 2011.
- Au cours de l'année, quelque 1 140 réfugiés libériens ont quitté la Côte d'Ivoire et ont regagné de leur plein gré leur pays d'origine.

### Logistique et appui opérationnel

- Une barge a été remise en état à la fin de l'année 2011 et utilisée depuis cette date pour rapatrier des réfugiés de Tabou à Harper (Libéria) en leur faisant franchir le fleuve Cavally, en prévision de l'application prochaine des clauses de cessation aux réfugiés libériens. La barge a également facilité le retour de réfugiés ivoiriens. Ces mouvements devraient selon nos prévisions se poursuivre en 2012.

## Contraintes

La crise post-électorale qui a éclaté au premier semestre 2011 a contraint le HCR à suspendre ses activités. Certains membres du personnel ont été évacués au plus fort des hostilités, et le bureau du HCR à Guiglo a été transféré à Man après avoir été attaqué et pillé. L'insécurité a empêché les acteurs humanitaires de travailler pendant plusieurs semaines, entraînant un vide dans la prestation d'assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR.

## Informations financières

Les besoins financiers du HCR en Côte d'Ivoire ont atteint 47 millions de dollars E.-U. en 2011, en raison des nouveaux besoins générés par les violences post-électorales. Si les donateurs ont répondu sans délai à l'appel supplémentaire lancé pour remédier à cette situation, les contributions volontaires reçues en 2011 se sont élevées à 6 millions de dollars E.-U. seulement.

## Organisation et mise en œuvre

Une évaluation en temps réel a été menée en février 2011 pour étudier l'intervention d'urgence assurée par le HCR pour répondre aux déplacements de population en Côte d'Ivoire et de l'autre côté de la frontière, au Libéria, après la crise post-électorale. En raison de l'escalade rapide du conflit à la mi-mars 2011 et de l'augmentation importante du nombre de réfugiés et de déplacés internes, le Haut Commissariat a intensifié sa réponse opérationnelle en tenant compte des principales conclusions de cette évaluation.

L'opération du HCR en Côte d'Ivoire a été gérée par la délégation en poste à Abidjan et deux bureaux de terrain situés à Tabou et à Man. Le bureau de Guiglo a été fermé début 2011 et transféré à Man, où il a été requalifié en sous-délégation plus tard dans l'année.

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	<b>3</b>
□ Effectifs totaux	<b>109</b>
Internationaux	15
Nationaux	39
VNU	6
Autres	24

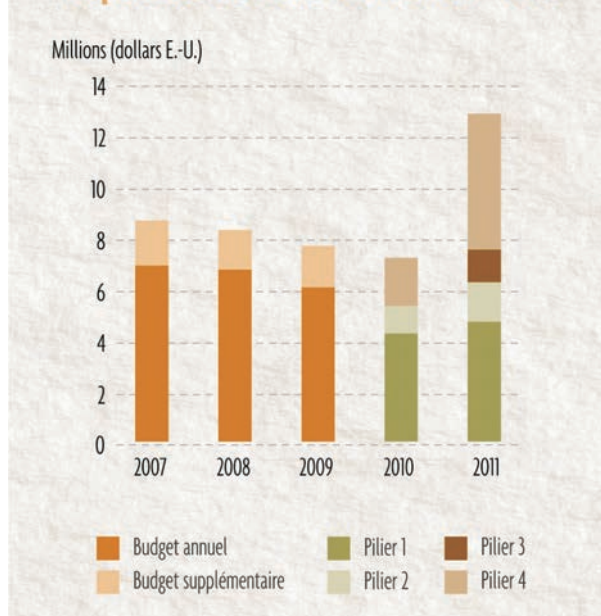
## Collaboration avec les partenaires

Depuis la réactivation de l'approche modulaire en janvier 2011, le HCR a assumé la fonction de chef de file des modules de la protection, des abris et des articles non alimentaires. Le Haut Commissariat a également dirigé conjointement avec l'OIM le module de la coordination et de la gestion des camps.

## Évaluation générale

La crise post-électorale a entraîné un déplacement de population massif au premier semestre 2011 et forcé le HCR à réviser les

## Dépenses en Côte d'Ivoire 2007 - 2011



objectifs initiaux de son programme en Côte d'Ivoire. L'insécurité résultant de la crise a dans un premier temps mis à très rude épreuve les capacités du Haut Commissariat et une équipe d'urgence a été déployée lorsque l'ONU a repris ses opérations en avril 2011. Cela a permis au HCR de renforcer sa présence et son rôle de chef de file des modules, en particulier dans l'ouest du pays, ainsi que de soutenir la mise en œuvre des activités dans les zones d'accueil des déplacés internes où des besoins de protection critiques avaient été recensés.

## Besoins non satisfaits

- La crise a eu des répercussions importantes sur les réfugiés, principalement originaires du Libéria, et considérablement freiné leur processus d'intégration sur place.
- Les projets de renforcement des moyens de subsistance, en particulier les activités génératrices de revenus, ont été suspendus en raison des conditions de sécurité précaires.
- Les contraintes liées à la sécurité et à la logistique ont également empêché le HCR et ses partenaires de mener des opérations dans toutes les régions du pays. Dans un grand nombre de cas, les activités génératrices de revenus en cours ont été victimes de pillages.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides, Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques

**ONG :** African Women Welfare Committee, Afrique Secours et Assistance, Association de soutien à l'auto-promotion sanitaire urbaine, CARITAS, Comité international de secours, Vivre, Informer et Fraterniser

### Partenaires opérationnels

**Autres :** FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONUCI, PAM, PNUD, UNICEF

## Budget, revenus et dépenses en Côte d'Ivoire | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>13 418 143</b>	<b>4 308 243</b>	<b>1 599 966</b>	<b>27 927 856</b>	<b>47 254 208</b>
Revenus issus des contributions	4 508 483	0	43 615	1 639 228	6 191 326
Autres fonds disponibles	237 537	1 555 959	1 253 621	3 731 451	6 778 568
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>4 746 020</b>	<b>1 555 959</b>	<b>1 297 236</b>	<b>5 370 679</b>	<b>12 969 894</b>

### VENTILATION DES DÉPENSES

#### *Environnement de protection favorable*

Instruments régionaux et internationaux	23 031	43 578	0	0	66 609
Cadre juridique national	112 230	46 353	0	23 441	182 024
Cadre administratif national	0	0	0	164 348	164 348
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	20 018	20 018
Politiques de migrations nationales et régionales	43 457	37 751	0	0	81 208
Prévention de l'apatridie	0	146 455	0	0	146 455
Coopération avec les partenaires	53 139	0	0	41 021	94 160
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	56 857	0	0	54 965	111 822
Protection de l'environnement	23 031	0	86 407	22 406	131 844
Gestion renforcée des urgences	0	0	0	3 974	3 974
<b>Sous-total</b>	<b>311 745</b>	<b>274 137</b>	<b>86 407</b>	<b>330 173</b>	<b>1 002 462</b>

#### *Procédures de protection équitables*

Enregistrement et établissement de profils	85 807	0	0	139 212	225 019
Définitions du réfugié et de l'apatride	32 706	0	0	0	32 706
Détermination de statut juste et efficace	85 855	0	0	0	85 855
Regroupement familial	111 126	0	38 166	43 465	192 757
Documents individuels	39 267	82 230	41 144	4 164	166 805
Documents d'état civil	0	83 231	33 871	40 256	157 358
<b>Sous-total</b>	<b>354 761</b>	<b>165 461</b>	<b>113 181</b>	<b>227 097</b>	<b>860 500</b>

#### *Protection contre la violence et l'exploitation*

Gestion de la sécurité communautaire	0	0	0	27 711	27 711
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	88 159	0	36 580	41 371	166 110
Protection des enfants	19 024	0	36 580	8 588	64 192
Liberté de mouvement	62 253	80 231	0	22 808	165 292
Détention non arbitraire	20 808	0	0	0	20 808
Accès aux solutions juridiques	57 321	76 616	40 062	20 492	194 491
Participation politique	0	0	0	23 756	23 756
<b>Sous-total</b>	<b>247 565</b>	<b>156 847</b>	<b>113 222</b>	<b>144 726</b>	<b>662 360</b>

#### *Besoins élémentaires et services essentiels*

Abris et autres infrastructures	0	0	106 216	778 874	885 090
Articles ménagers et hygiène de base	27 985	0	31 851	491 073	550 909
Soins de santé primaire	285 179	0	0	9 202	294 381
VIH et sida	30 465	0	38 238	144 504	213 207
Éducation	41 597	0	0	0	41 597
Services d'assainissement	0	0	0	12 374	12 374
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	76 706	0	40 845	50 932	168 483
<b>Sous-total</b>	<b>461 932</b>	<b>0</b>	<b>217 150</b>	<b>1 486 959</b>	<b>2 166 041</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Autogestion et participation communautaires</i>					
Évaluation participative	63 464	68 258	105 443	150 932	388 097
Autogestion communautaire	68 980	80 212	0	0	149 192
Gestion et coordination des camps	0	0	0	341 778	341 778
Autosuffisance et moyens d'existence	65 461	0	0	0	65 461
<b>Sous-total</b>	<b>197 905</b>	<b>148 470</b>	<b>105 443</b>	<b>492 710</b>	<b>944 528</b>
<i>Solutions durables</i>					
Retour volontaire	501 160	0	0	113 008	614 168
Réhabilitation et réintégration	0	0	296 921	283 365	580 286
Réinstallation	61 754	0	0	0	61 754
Intégration locale	98 182	0	0	0	98 182
Réduction des cas d'apatridie	0	201 656	0	0	201 656
<b>Sous-total</b>	<b>661 096</b>	<b>201 656</b>	<b>296 921</b>	<b>396 373</b>	<b>1 556 046</b>
<i>Relations extérieures</i>					
Relations avec les donateurs	34 546	0	21 602	37 714	93 862
Mobilisation des ressources	34 546	0	21 602	36 324	92 472
Partenariat	34 546	71 547	21 602	6 246	133 941
Information	41 116	99 128	28 432	67 685	236 361
<b>Sous-total</b>	<b>144 754</b>	<b>170 675</b>	<b>93 238</b>	<b>147 969</b>	<b>556 636</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	754 024	152 260	140 815	872 334	1 919 433
Gestion et coordination des programmes	810 656	173 782	130 859	577 209	1 692 506
<b>Sous-total</b>	<b>1 564 680</b>	<b>326 042</b>	<b>271 674</b>	<b>1 449 543</b>	<b>3 611 939</b>
Autres objectifs	100	0	0	1 785	1 885
Solde des versements aux partenaires d'exécution	801 480	112 670	0	693 344	1 607 494
<b>Total</b>	<b>4 746 018</b>	<b>1 555 958</b>	<b>1 297 236</b>	<b>5 370 679</b>	<b>12 969 891</b>